

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 44 (1982)

Heft: 10

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

neuchâteloise d'agriculture et de viticulture) et sous son impulsion, cet organe devint, en 1947, journal hebdomadaire sous le nom de «Campagnes et coteaux».

Il s'intéressa vivement à la cause de l'élevage bovin et fut même président de la Fédération neuchâteloise d'élevage de la race tachetée rouge. Il développa aussi la sélection des céréales et des pommes de terre dans le Val-de-Ruz.

Il était également promoteur de la Section neuchâteloise de l'ASETA et durant de longues années son vice-président.

M. Sandoz, personnalité dynamique et qui savait lutter, fut fort apprécié pour son caractère humain et sensible. Nous le remercions sincèrement d'avoir toujours cherché à servir au mieux la cause de l'agriculture.

Inventions et Techniques Spéciales: **Deux Grands Salons Internationaux à Genève**

Genève, juin 1982 – Fort de la réputation dont il jouit dans le monde entier, le 11e Salon International des Inventions de Genève accueillera cet automne le dernier-né des salons consacrés à l'innovation: le SPEMAC, Salon International des Techniques Spéciales. Cette double manifestation aura lieu du 26 novembre au 5 décembre 1982 au nouveau PALEXPO et les inventeurs, entreprises et organismes privés ou d'Etat peuvent s'inscrire avant le 30 septembre 1982 à l'une ou l'autre de ces expositions.

Avec ses 685 exposants d'une trentaine de pays et ses 100 000 visiteurs, le *Salon des Inventions* de Genève est reconnu comme le plus important marché d'inventions et de produits nouveaux au monde. Il bénéficie depuis plusieurs années du haut patronage de la Confédération suisse. Lieu de contact privilégié au niveau international, les exposants y ont traité l'an dernier avec les visiteurs professionnels des contrats de licence pour une valeur d'environ 30 millions de francs suisses.

Le tout nouveau SPEMAC, Salon International des Techniques Spéciales, offre aux entreprises, laboratoires ou chercheurs indépendants ayant mis au point une technologie originale, un procédé de fabrication ou un équipement nouveaux la possibilité de faire connaître leurs réalisations à des utilisateurs potentiels et de mieux rentabiliser leurs investissements de recherche. Ce salon unique en son genre permet également à tout organisme ou entreprise de présenter son savoir-faire, son programme et ses activités en matière d'innovation industrielle. Dans le cadre de ces deux salons se tiendra un Congrès international animé par des personnalités de premier plan et consacré à l'innovation, phénomène moteur du progrès et de la santé des entreprises.

Les intéressés peuvent obtenir tous renseignements auprès du Secrétariat: 8, rue du 31-Décembre, Ch-1207 Genève.

Adapter la vitesse – Respecter les limites

D'après une conférence de presse qui a eu lieu à Lausanne sous la présidence de M. Robert Bauder, la Conférence suisse de sécurité dans le trafic routier consacre sa campagne de cette année à un sujet actuel qui est «La vitesse». Adapter celle-ci aux conditions de la route, de la circulation, de la visibilité, du temps, et surtout par égard pour les usagers de la route particulièrement exposés (par exemple les enfants, les personnes âgées et les infirmes), peut tout aussi bien contribuer à prévenir des accidents aux conséquences graves que l'observation correcte des limites de la vitesse, fixées en raison de lois physiques élémentaires. Un quart des accidents ayant provoqué mort d'homme est dû à une vitesse excessive.

M. Heinz Jung, directeur du BPA, a relevé que l'énergie (c'est-à-dire la capacité de destruction) croît proportionnellement au carré de la vitesse. A la vitesse de 60 km/h, à première vue sans danger, la distance

d'arrêt est d'environ 43 m; en réalité, cette vitesse correspond à celle que l'on atteindrait après une chute libre de 14 m! Lors d'un essai à un endroit où des enfants jouaient, seuls 2 conducteurs sur 86 ont freiné, et il n'y a eu que trois à donner le signal acoustique prescrit par la loi. Soixante et un pour cent des conducteurs ont passé à proximité des garçons et des fillettes à l'allure de 50 km/h (la distance d'arrêt était alors de 32 m), et 18 pour cent à 60 km/h ou davantage. Beaucoup de conducteurs ne ralentissent pas non plus lorsqu'ils roulent dans l'obscurité ou sur une route mouillée.

M. Raphael D. Huguenin, psychologue de la circulation auprès du BPA, a expliqué les raisons d'un choix erroné de la vitesse, et il a mis en discussion des devises telles que «Déceler les risques», «Attitudes envers la sécurité» et «Surestimation de ses propres capacités». Ces sujets seront traités à fond notamment pendant la semaine du 11 au 16 octobre, avec le concours de la radio et de la télévision et à l'aide d'affiches, de panneaux, de spots télévisés et cinématographiques, de «filmdias» et d'autres accessoires.

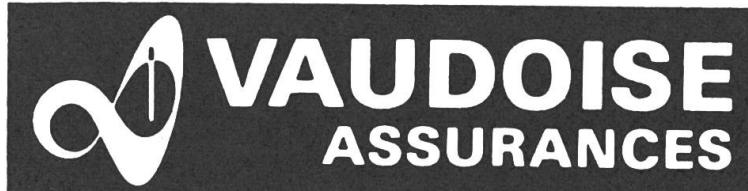
La première du film de fiction impressionnant «Chats noirs» (production du Bureau Cortesi) a marqué le départ de la campagne de 1982 de la SKS, dont le but est de démontrer clairement l'une des causes les plus fréquentes d'accidents – une vitesse

non adaptée –, cela sans réduire inutilement la mobilité légitime des conducteurs de véhicules à moteur.

Liste des insérants

Aebi & Co. SA, Berthoud	couv. 3
Agrar SA, Wil	386
AGROLA, Winterthur	couv. 4
Althaus & Co. SA, Ersigen	382
Blaser SA, Kirchberg	388
Blaser & Co. SA, Hasle-Rüegsau	couv. 2
Bucher & Cie. SA, Langenthal	404/405
Créfina SA, St. Gallen	384
Forrer Paul SA, Zürich	385
Gloor frères SA, Berthoud	418
HARUWY, Romanel	420
Henriod Paul S.à.r.l., Echallens	418
Matra SA, Zollikofen	419
Messer Ernest SA, Niederbipp	383
Michelin SA, Genève	421
Müller Maschinen AG, Bättwil	382
Ott frères SA, Worb	384
Promot SA, Safenwil	420
Rohrer-Marti SA, Regensdorf	381
Saillet & Cie., Meinier	420
Schaad frères, Derendingen	418
Vaudoise Assurances, Lausanne	417
Wyss H.-R., Romanel	420

Sociétaires,
assitez nombreux aux
manifestations de votre
Section!



Agences dans toute la Suisse

La Vaudoise est l'assurance de
l'Association suisse pour l'équipement
technique de l'agriculture – ASETA